



Facture abusive de veolia eau

Par **pepita**, le **18/12/2008** à **13:29**

j'ai reçu une facture d'arrêt de compte par veolia eau car j'ai déménagé au mois de septembre et cette facture me paraît énorme 380 euro alors que j'avais déjà réglé mes factures de l'année. après un appel téléphonique à leur service ils m'expliquent que c'est une régularisation car il avait fait une inversion de compteur depuis que je vivais dans cet appartement donc huit ans en arrière je leur dis que ce n'est pas moi qui relevais le compteur mais ils me tiennent pour responsable car j'aurais dû me rendre compte que je ne payais pas beaucoup; ils me menacent également de tripler la facture si je demande conseil à un juriste, je dois m'estimer heureuse qu'ils ne reprennent pas les arriérées depuis huit ans ; Ont-ils le droit de faire ça ? merci de la réponse